

Quelques éléments de comparaison entre allocations

Type d'allocations	Condition de revenus	Logements concernés	Qualité du logement	Montants de l'allocation
ADIL	< au seuil d'admission du logement social	Logements publics et privés	Normes du Code du Logement + normes de qualité spécifique	Min. : 14,78€ Max. : 227,81€
Allocation du Fonds régional de solidarité	= seuil d'admission du logement social	Logements publics (hors logement social) et privés	Normes du Code du Logement	/
Allocation-loyer communale	= seuil d'admission du logement social	Logements communaux et des CPAS	Pas de normes	Min. : 15€ Max. : 220 €
Nouvelle allocation-loyer (à partir du 01/01/2014)	Revenu d'intégration sociale	Logements privés (hors AIS) et logements publics non-subsidiés	Pas de normes	Min. : 10€ Max. : 150€